

Le 03 août, 2022

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY, TENUE À GATINEAU, LE 03 AOÛT 2022, À 20H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE LA MAIRE SUPPLÉANTE MADAME CHANTAL SOUCY.

SONT PRÉSENTS: Maire suppléante Chantal Soucy et la Conseillère Lorraine Rochon et les Conseillers John Abraham, Charles Meunier, Gerald Teske et Roland Barnabé.

Maire Marcel Beaubien, absence motivée

IL EST,

PROPOSÉ par Charles Meunier,

APPUYÉ par Gerald Teske;

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ceux-ci formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur la Maire suppléante Chantal Soucy, aussi présente la directrice générale adjointe, Anne Pilon, l'assemblée est déclarée ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 JUILLET 2022
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. APPROBATION DES COMPTES
6. CORRESPONDANCE ET PERMIS
7. RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2022-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 (Bâtiment communautaire/récréatif)
8. RÉOLUTION POUR LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES
9. RÉOLUTION POUR L'APPROBATION DE L'HORAIRE RÉVISÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
10. RAPPORTS DES COMITÉS
 - 10.1 Travaux publics
 - 10.2 Sécurité publique
 - 10.3 Environnement
 - 10.4 Loisir, culture et communications
11. VARIA
12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-08-114

IL EST PROPOSÉ par Lorraine Rochon **APPUYÉ** par Roland Barnabé et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, celui-ci, demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 JUILLET 2022

2022-08-115

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2022 ;

ATTENDU QUE les membres renoncent à la lecture du procès-verbal ;

IL EST PROPOSÉ par John Abraham, **APPUYÉ** par Charles Meunier et résolu, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 juillet 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. APPROBATION DES COMPTES

2022-08-116

ATTENDU QUE le conseil prend acte de la liste des comptes à payer en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur générale et secrétaire-trésorier par intérim ;

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer ;

IL EST PROPOSÉ par Gerald Teske, **APPUYÉ** par Roland Barnabé et résolu, d'approuver la liste des comptes et d'autoriser leur paiement.

00007-6645	Claude Philippe – loyer : juillet 2022	2 010,00
00261-6929	Clayton Berndt Excavation Inc. – travaux chemins	3 663,58
00262-6930	Emile Charette & Fils Ltée - fournitures	96,71
00263-6931	Serv. Sanitaires Richard Lanthier – ordures-recyclage: 07	9 226,91
00264-6932	Mun. Reg. Comté de Papineau – licences radios	79,70
00265-6933	Bell Canada – bibliothèque / internet / bureau	589,46
00266-6934	Municipalité de L'Ange-Gardien – forfait incendie 2022	21 904,26
00267-6935	Laurentide re/sources Inc. – collectes 2021 (huiles usées)	81,24
00268-6936	Dépanneur Mauzeroll – timbres taxation	1 305,24
00269-6937	Anne Pilon – dépenses de bureau	191,40
00270-6938	Waste Management – 855021 : ordures	293,30
00271-6939	Hydro-Québec - lampadaires	57,41
00272-6940	Guy Portelance – service lavage de vitres (19 avril-5 juil.)	95,00
00273-6941	ADTEX enr., - site web mise à jour : juin	51,74
00274-6942	Direction de la gestion Fonds MERN – avis de mutations	35,00
00275-6943	ÉPURSOL – vidange fosse septique x 2	503,60
00276-6944	Microrama Informatique Inc. – back-up : juillet	68,93
00277-6945	Jean Perreault – repas : conseil 6 juillet	30,41
00278-6946	Paul St-Louis – services : 5 au 30 juin 2022	3 331,09

00279-6947	Bélanger Renée – services : 5 au 30 juin 2022	1 701,83
00280-6948	French Excavation & Transport Ltée – travaux garage +	12 153,59
00281-6950	Clayton Berndt Excavation Inc. – travaux chemins	2 696,58
00282-6951	Municipalité de Mayo – service sécurité incendie 2022	84 346,00
00283-6952	Receveur Général du Canada – remises de l'employeur	2 354,40
00284-6953	Ministre du Revenu du Québec – remises de l'employeur	6 393,99
00285-6954	Tricentris - Centre de Tri – contribution 2 : 15 avr-31 déc	1 770,60
00286-6955	Fournitures de Bureau Denis – fournitures de bureau	194,22
00287-6956	Association des Lacs Lombard – entente: janv à juin 2022	1 530,62
00288-6957	Imprimerie Papineauville Inc. – photocopieur : copies	140,35
00289-6958	Entrepôts Multi 10 – location : juillet 2022 à juillet 2023	1 931,58
00290-6959	Résidence Le Monarque– don en mémoire: Jean Lalonde	500,00
00291-6960	Waste Management – 651213 ordures	387,18
00292-6961	Gazifère Inc. – service : 20 juin au 19 juillet 2022	20,00
00293-6962	ADTEX enr., - site web mise-à-jour : juillet	51,74
00294-6963	ÉPURSOL – vidange fosse septique x 3	755,40
00295-6964	Bell Conférences Inc. – service : 16 juin au 15 juillet	70,09
00296-6965	Équipe Laurence – services : 1 au 30 juin	129,35
00297-6966	Agritibi R.H. Inc. – pompe à eau + filtre DEF	1 694,47
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ		\$ 162 437,17

Total des chèques émis pour le service de paye pour la période du :
01 juillet au 31 juillet 2022 **\$ 16 374,95**
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CORRESPONDANCE ET PERMIS

Abattage d'arbre	2	
Bâtiment Accessoire	0	
Rénovation	3	
Captage d'eaux souterraines	1	
Construction	1	
Installation septique	2	
Lotissement	0	
Quai	<u>0</u>	
Total	9	(24 juin au 22 juillet 2022)

7. RÉOLUTION POUR L'ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2022-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 (Bâtiment communautaire/récréatif)

2022-08-117

CONSIDÉRANT QUE la municipalité dispose d'un règlement de zonage portant le n° 2017-012, lequel est entré en vigueur le 23 avril 2018 ;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil municipal peut procéder à la modification de son règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT le dépôt d'une demande de modification du règlement de zonage a l'effet d'autoriser dans les projets résidentiels des bâtiments utilisés à des fins communautaires et récréatives;

ATTENDU la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) à cet effet;

ATTENDU que ce Conseil est d'opinion qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage afin d'autoriser des bâtiments de nature communautaire et récréative dans les secteurs à vocation résidentielle et ce, selon certaines conditions;

ATTENDU l'adoption d'un premier projet de règlement à cet effet, le 6 juillet 2022;

En conséquence,
Il est proposé par Charles Meunier,
Appuyé par Lorraine Rochon;

QUE le second projet de règlement no. 2022-04 modifiant le règlement de zonage no. 2017-012 et intitulé : **SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO. 2022-04 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 2017-012 (Bâtiment communautaire/récréatif)**, soit adopté.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. RÉSOLUTION POUR LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES

2022-08-118

ATTENDU QUE les Entreprises Épursol facture à la municipalité des frais supplémentaires pour effectuer le pompage de fosses scellées de plus de 1 000 gallons et également dans le cas où la fosse demeure inaccessible ;

ATTENDU QUE ces frais additionnels varient entre 25 \$ et 50 \$ coût maximal (taxes en sus) ;

En conséquence,
Il est proposé par Charles Meunier,
Appuyé par Roland Barnabé;

ET RÉSOLU QUE, ce conseil autorise que ces frais supplémentaires soient facturés aux contribuables concernés.
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. RÉSOLUTION – POUR L'APPROBATION DE L'HORAIRE RÉVISÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

2022-08-119

Il est,
Proposé par Lorraine Rochon,
Appuyé par Charles Meunier;

QUE le conseil de la municipalité de Mulgrave-et-Derry approuve l'horaire de service présenté par le Comité de la bibliothèque municipale, situé au 941-A chemin de la Mine, secteur Derry soit :

- Les mercredis de 14 h à 17 h
- Les samedis de 9 h à midi
- Les dimanches de 11 h à midi, de juillet à fin septembre

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORTS DES COMITÉS

- 10.1 Travaux publics
- 10.2 Sécurité publique
- 10.3 Environnement
- 10.4 Loisir, culture et communications

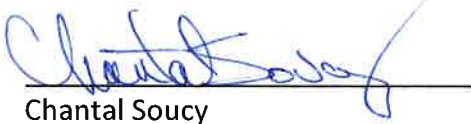
11. VARIA

12. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

2022-08-120

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Charles Meunier, **APPUYÉ** par Gerald Teske **QUE** la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Chantal Soucy
Maire suppléante


Anne Pilon
Directrice générale adjointe